



Portail d'information périnatale

Violence conjugale

Pour accompagner les parents

Voici l'information à transmettre aux parents, selon un consensus basé sur la recherche scientifique et la pratique professionnelle. Il est à noter que cette section ne constitue pas un résumé de la fiche. Les messages sont formulés simplement, pour s'adresser directement aux parents.

Il se peut que le fait d'aborder le thème de la violence conjugale crée un inconfort ou provoque des réactions chez les parents. Il est possible que certaines personnes aient été ou soient victimes de violence conjugale ou y aient été exposées lors de leur enfance. Une réflexion préalable sur le soutien à offrir à ces personnes et aux façons d'en discuter devra être menée, avant d'aborder le sujet avec les parents. Compte tenu de la nature de la violence conjugale (entre partenaires amoureux; tentative de contrôle sur le partenaire; atteinte à la sécurité), il est déconseillé de transmettre de l'information sur cette problématique lors de rencontres prénatales de groupe ou en présence du conjoint.



La violence conjugale est un problème préoccupant, qui peut être présent avant la grossesse, pendant celle-ci ou après la naissance du bébé.

La violence entre partenaires intimes peut être présente lors de la grossesse ou lors de la période post-partum. Cette violence cause du tort à la santé de la femme enceinte et à celle du bébé, pendant la grossesse et après la naissance. Les conséquences pour la femme et pour le bébé peuvent durer longtemps et perturber plusieurs aspects de leur vie.

Certaines difficultés liées à la grossesse (p. ex. : ambivalence face à la grossesse, appréhension des changements à venir) et à l'arrivée du bébé (p. ex. : soins à donner au bébé, fatigue, adaptation à la nouvelle vie de parents), peuvent parfois augmenter le stress et faire augmenter la violence chez certains couples.

Il arrive souvent que les couples qui vivent de la violence avant la grossesse et pendant que la femme est enceinte, continuent de vivre de la violence après la naissance du bébé. La violence peut même se poursuivre après qu'un couple se soit séparé.



La violence conjugale prend plusieurs visages. Si une situation vous préoccupe, n'hésitez pas à en parler et à demander de l'aide.

Comparée à la violence avec une personne étrangère, celle avec un partenaire intime peut être plus difficile à reconnaître, car elle peut se vivre de différentes façons. Des exemples de gestes de violence sont les suivants : se faire menacer ou rudoyer, se faire contrôler financièrement, se faire insulter ou ridiculiser, entendre son conjoint rabaisser sa famille et ses amis, être harcelée par texto ou être épiée, être obligée d'avoir des relations sexuelles même si l'on n'en éprouve pas l'envie.

La violence peut être vécue de façon cyclique : il peut y en avoir parfois, mais d'autres fois, on peut avoir l'impression que tout va bien, ce qui signifie que la relation n'est pas toujours marquée par des comportements violents. Dans une relation où il y a de la violence conjugale, les deux partenaires ne sont pas égaux. L'un domine l'autre. La peur et l'impression de devoir marcher sur des œufs sont présentes.

Pour la majorité des personnes qui vivent de la violence, il n'est pas facile de réaliser que leur relation amoureuse peut être devenue une relation violente.



Il existe de l'aide pour les personnes qui vivent de la violence au sein de leur relation.

Nous vous encourageons à entrer en contact avec des services spécialisés qui aident les femmes qui vivent de la violence avec leur partenaire ou un ex-partenaire. Cette aide est confidentielle. Ces services vous soutiennent, peu importe les décisions que vous prendrez. Nous pouvons vous aider dans cette démarche.